

Compte-rendu de la séance du conseil municipal réuni : le 13 Mai 2016

Étaient présents : Mrs Marcel PENY, Bernard ROUSSEAU, Mme Nicole BEAU, Mrs Maxime DEBENEST, Pascal MAUPETIT, Christian MORILLON, Mme Alexandra PAILLARD, Mrs Frédéric TEXIER, Jean-Philippe TOULAT.
Absents excusés : Louis-Marie GROLLIER, Océane AUDEBERT, Charlie DALGLEISH, Dan LAFOSSE, et Aurélie ROCHER.

Pouvoirs : Louis-Marie GROLLIER à Marcel PENY, et Charlie DALGLEISH à Jean-Philippe TOULAT.

Monsieur le Maire ouvre la séance avec l'approbation du Procès- Verbal du 9 Avril 2016

Délibérations :

I. Journée de solidarité

Depuis l'année passée il a été mis en place la journée de solidarité, qui est une journée de travail non rémunérée pour les salariés. Elle consiste en une journée de travail supplémentaire. Les employés communaux l'effectueront le 24 Août lors du grand nettoyage de l'école avant la rentrée scolaire.

II. Décision modificative

Le conseil municipal accepte de prendre une décision modificative afin de rajouter les reports de déficit qui ont été oubliés aux budgets 2016 du CCAS et de la Caisse des Ecoles.

III. Avenant à la convention avec le SIMER

Le conseil donne pouvoir au Maire pour signer un avenant à la convention avec le SIMER qui a accepté de retirer du marché les lots 8 (pour les réseaux souples : eau, électricité, téléphone) et 9 (espaces verts) au niveau du lotissement. Il n'était pas compétitif sur ces lots.

IV. Marché négocié pour les réseaux souples (lot 8) pour le lotissement

Le Maire va demander à d'autres entreprises de faire un devis pour les réseaux souples du lot 8. Les espaces verts du lot 9 seront traités en interne.

V. Ratio Promus/Promouvables

Le conseil doit fixer le ratio des promus/promouvables, c'est-à-dire le pourcentage des agents remplissant les conditions individuelles pour bénéficier d'un avancement de grade. Le conseil opte pour un ratio de 100% qui donne plus de souplesse dans la gestion du personnel.

VI. Recrutement de M. DAVID

Le conseil municipal accepte la proposition du Maire pour le recrutement de M. DAVID en tant qu'agent municipal. Dans un premier temps, un contrat de 21h par semaine va lui être proposé. (La commune bénéficie d'un contrat CUI 20h financé à 80%).

VII. Habilitation du Maire pour signer des CDD à M. CHAVIGNEAU Bernard

M. CHAVIGNEAU était le seul cantonnier à avoir son Certiphyto. Toute personne qui manipule, applique, conseille ou met en vente des produits phytosanitaires doit être en possession d'un Certiphyto. Donc le conseil accepte que M. Le Maire puisse signer des CDD à M. CHAVIGNEAU pour faire les travaux de désherbage (ex : le cimetière...).

VIII. Demande de Mme CHAVIGNEAU Françoise

Retour sur la demande de Mme CHAVIGNEAU : le conseil municipal ne souhaite pas pour le moment de changement d'échelons pour le personnel scolaire.

IX. Demande de Mme GABORIT Marie-Christine

Mme GABORIT secrétaire de Mairie, Adjoint administratif principal de 1ère classe, est titulaire du concours de « Rédacteur territorial ». Précédemment en poste dans une autre région, elle s'était mise en disponibilité afin de pouvoir revenir près de sa famille. De ce fait elle pouvait occuper des fonctions à un grade inférieur. Le conseil accepte avec une abstention de passer Mme GABORIT au grade de Rédacteur territorial dans le cas contraire elle perdrait le bénéfice de son concours.

Informations Diverses :

I. Ouverture du chantier des résidences seniors

Nous sommes toujours en attente de la réponse de Réseau Ferré de France pour l'accord des 166 000 € destinés à la viabilisation du lotissement "Jeannine Le Corre" et des résidences « seniors » ainsi que la réponse de la sous-préfecture pour la demande de Dotation à l'Équipement de Territoires Ruraux (DETR) de 96 000 €. Habitat de la Vienne va commencer les travaux des résidences seniors. M. Le Maire a demandé au directeur du SIMER d'assurer le suivi de chantier comme prévu initialement.

II. Projet éolien

La préfecture a donné un avis favorable au projet éolien.

III. Rappel : Fête de la commune dimanche 3 juillet 2016

a. Concours photo

Thème : « Arbre(s) de Brux ».

3 photos maximum/personne au format 10 x 15 cm.

Positionner ou géo localiser l'arbre ou les arbres de chaque photo, avec nom et prénom au verso de la photo.

Réception à la mairie avant le 18 Juin 2016.

Les photos gagnantes seront exposées à la Mairie ainsi que sur le site Internet de la commune.

b. Fête de la commune

Lors de la dernière réunion nous avons l'inscription de seulement deux chars pour le défilé 2016. Le conseil municipal aimerait voir ou revoir la participation des habitants ou associations de la commune. Si vous avez envie de réaliser un char, veuillez-vous faire connaître auprès de la Mairie.

c. Ainés et nouveau arrivants

Comme en 2015, le conseil municipal décide que le repas de la commune sera offert aux aînés de plus de 75 ans le jour de la fête et aux nouveaux arrivants sur la commune depuis le 1^{er} juillet 2015.

d. Tarif et inscriptions

Les inscriptions se feront à Vival ou à la Mairie

Adulte : 15€

Enfant de 6 à 14ans : 8€

Enfant – 6 ans : Gratuit

Fin des inscriptions : Dimanche 26 juin !

e. Animations

Le conseil a décidé d'accueillir le groupe « Batucabraz » de Poitiers pour animer la fête de la commune. <http://www.batucabraz.com/>

Le conseil remercie aussi l'implication de Mr Roux instituteur. Il animera une Batucada avec les enfants de l'école.

f. Décorations

Le groupe de travail pour la fête de la commune souhaiterait que les habitants du bourg de Brux décorent leurs fenêtres avec des drapeaux, fanions... pour égayer le bourg le jour de la fête.

Fin de réunion à 23h00.

[La prochaine réunion de conseil sera le samedi 11 juin 2016 à 9 h 30.](#)



A NOTER :



| |
|--|
| Samedi et Dimanche 21 Mai : Portes Ouvertes "Brux Généalogies" Salle de la Bibliothèque |
| Dimanche 22 Mai : Vide Grenier de l'APE Cours de l'Ecole |
| Dimanche 22 Mai à 15h : Match de Foot : Brux As / Acg Foot Sud 86 4 Stade de Foot de Brux |
| Dimanche 05 Juin 2016 à 11h : Marche-Repas du Comité des fêtes Départ de la cour de l'école |
| Samedi 25 Juin 2016 à 14h : Fête de l'Ecole + Kermesse de l'APE |
| Samedi 25 Juin 2016 à partir de 19h30 Pique-nique + 22h Feu de Saint Jean du Comité des fêtes |
| <u>La Bibliothèque municipale</u> est ouverte : le lundi de 14h à 18h et le Samedi de 10h à 12h |

Le Mot du Maire

Un geste citoyen,

Vous pouvez constater en vous promenant que certains villages, certaines habitations ont des abords entretenus.

Je remercie toutes ces personnes qui participent directement à l'embellissement de leur environnement et de leur commune.

Il serait bien qu'y compris dans le bourg où les produits de traitement sont difficilement employables, voir interdits que chacun fasse l'effort de désherber son trottoir qui tout comme le déneigement en hiver, est de la responsabilité de l'occupant. Ce petit geste simple est un apport inestimable aux regards des autres sur notre commune.

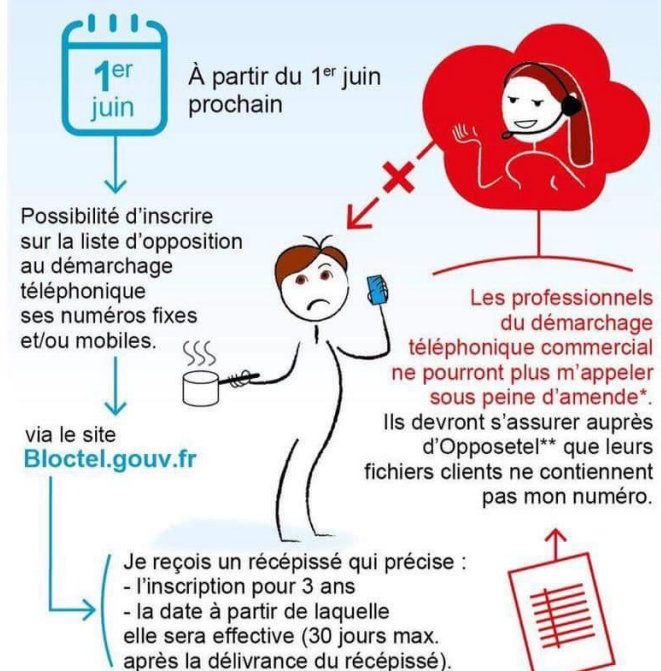
Autre sujet : pour la fête de la commune de juillet; pensez bien à réserver à temps pour le travail des bénévoles,

les achats de nourriture, la date limite du 26 juin pour les inscriptions sera bien appliquée.

N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse e-mail pour recevoir la Gazette par internet.

TÉLÉPHONE

LE SERVICE BLOCTEL



*jusqu'à 75 000€. **société gestionnaire de la liste Bloctel. Source : Secrétariat d'État au Commerce

VISACTU

Dimanche 5 Juin 2016 à BRUX MARCHÉ – REPAS

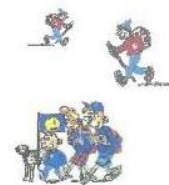
Du Comité des Fêtes

Départ : COUR de L'ECOLE

à 11 H

Paiement à
l'inscription
avant le **31 MAI**
à retirer au :
VIVAL de BRUX

Tel : 05 49 45 28 43
09 66 95 28 43



Prix du repas :
12 €

Gratuit moins
de 11 ans

Pensez à apporter couteau, fourchette, cuillère

Inscription obligatoire
pour tous les participants

Imprimé par nos soins